

Les territoires du communisme
Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes

Journées d'études 1^{er} et 2 décembre 2009
Université Paris 1

Les élus municipaux de banlieue parisienne au prisme de l'encadrement communiste, de la Libération aux années 1960

Paul Boulland - paul.boulland@orange.fr

Doctorant en histoire

Centre d'Histoire Sociale du XXe siècle (CNRS, Université Paris 1)

Le fonctionnement du Parti communiste français est marqué par le poids des procédures de sélection des militants et par le travail de gestion de leurs positions et de leur capital politique, ce que la langue du parti désignait comme la « politique des cadres¹ ». Sa mise en œuvre a surtout été analysée pour le cas des dirigeants et des cadres intermédiaires, révélant les critères sociologiques (primat accordé aux ouvriers et marginalisation relative des autres catégories sociales), militants (dévouement, discipline, « esprit de parti », compétences intellectuelles et savoir-faire militants), biographiques (parcours dans l'institution, attitude dans diverses phases de l'histoire du parti, homogénéité socio-politique du réseau social) et politiques (fidélité au parti et à sa politique) de la sélection². Nous mobiliserons ici nos recherches sur les fédérations communistes de banlieue parisienne³ et une documentation très largement inédite⁴ pour étudier le cas particulier de la gestion des élus municipaux. Nous nous concentrerons sur une période relativement homogène du point de vue des mécanismes de sélection, de la Libération au milieu des années 1960, avant les évolutions de

¹ Pour une synthèse sur l'origine et la mise en place de cette gestion institutionnelle, voir Pennetier C. et Pudal B., « La politique d'encadrement : l'exemple français » in Dreyfus M., Groppo B., Ingerflom C., Lew R., Pennetier C., Pudal B. et Wolikow S. (dir.), *Le siècle des communismes*, Paris, Editions de l'Atelier, p. 359-368.

² Sur ces questions, voir Pennetier C. et Pudal B. (dir.), *Autobiographie, autocritique et aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin, 2002, notamment les articles de Claude Pennetier et Bernard Pudal (p. 117-156) et de Julian Mischi (p. 157-188).

³ Notre étude s'appuiera sur nos recherches de thèse (Boulland P., *Acteurs et pratiques de l'encadrement communiste à travers l'exemple des fédérations de banlieue parisienne, de la Libération à 1974*, Université Paris 1, sous la direction de Jean-Louis Robert, soutenance en 2010) et sur les recherches auxquelles nous sommes associé au sein du *Maitron* et de l'enquête « Prosopographie des militants 1940-1968 » (Centre d'Histoire sociale du XXe siècle). Voir Maitron J. et Pennetier C. *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français 1914-1939 (DBMOF)*, Paris, Editions de l'Atelier, 1993 (CD-Rom), Pennetier C., *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social 1940-1968 (DBMOMS)*, Paris, Editions de l'Atelier (2003-2009) et Pennetier C., *Figures militantes en Val-de-Marne*, Paris, Editions de l'Atelier, 2009.

⁴ Dossiers biographiques et dossiers de conflits conservés dans les archives des fédérations communistes de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et au Comité national du PCF.

« l'aggiornamento » et des décennies suivantes, également marquées par l'enjeu croissant de l'union avec les autres partis de gauche.

L'intérêt d'une approche par l'encadrement est de contribuer à la réflexion sur la place ambiguë et parfois conflictuelle de l'activité municipale dans le Parti communiste français, en dépassant un questionnement uniquement intéressé à la confrontation de l'idéologie avec la pratique gestionnaire ou à l'intervention du « Parti » dans cette dernière. Notre analyse se situera plutôt sur le terrain des modes de légitimation du personnel politique, et plus spécifiquement de la concurrence entre des formes de capitaux politiques divergentes voire opposées, par leurs supports (l'institution ou les élections) et leurs contenus.

En premier lieu, nous examinerons les critères de sélections appliqués aux élus ou plus généralement aux candidats aux élections municipales. S'adaptant aux contraintes de la mobilisation électorale, le PCF faisait appel à des militants en marge des processus de promotion dans l'appareil. Les archives internes documentent les tensions et les conflits entre élus et organismes partisans qui émergent de ces contrastes, elles explicitent la méfiance de l'institution à l'égard des élus et illustrent le travail politique des tenants de l'appareil pour encadrer le capital politique des élus et notamment pour contenir leur autonomisation. Enfin, on pourra observer les effets de cette forme particulière d'insertion dans le champ communiste à l'échelle individuelle, au travers de la reconversion électorale des cadres et de son impact identitaire et mémoriel.

Nos recherches, centrées sur les organismes fédéraux, leur composition et leur fonctionnement, ne nous permettent pas d'entreprendre une étude prosopographique systématique des élus municipaux. Nous aborderons donc le choix des militants municipaux de manière qualitative, à travers les appréciations et les commentaires apportés par les responsables politiques et les responsables aux cadres, locaux et fédéraux. Ces évaluations, essentiellement consignées sur les questionnaires biographiques, explicitent les orientations du recrutement, les critères appliqués et les types militants mis en avant.

Le recrutement des conseillers municipaux était guidé par la volonté de présenter devant les électeurs des militants insérés dans la vie locale et disposant d'attributs d'identification ou de représentativité. Ainsi le critère de la popularité est particulièrement prégnant dans des appréciations qui soulignaient « l'estime » dont bénéficiaient les candidats, leur bon contact avec certains secteurs de la population ou leur influence sur certains quartiers. Cette démarche pouvait notamment s'appuyer sur des militants investis dans les organisations de masse et jouant un rôle dans la structuration et la prise en charge de la vie locale, selon un phénomène caractéristique de la banlieue rouge⁵ et plus généralement des mécanismes de structuration locale du PCF⁶. On retrouve cette orientation dans l'intégration des responsables locaux de l'UFF, des militants d'associations sportives, de parents d'élèves, de locataires, etc.

Le terrain municipal privilégiait ainsi l'autochtonie⁷ plutôt que la conformité aux critères sociaux et biographiques, valorisant des militants maintenus à l'écart des logiques de promotion dans l'appareil. La politique des cadres privilégiait pour les directions de section ou de fédération de militants jeunes⁸ et issus de la production, au détriment des plus âgés. Sur le plan électoral, ces derniers pouvaient incarner la continuité historique du parti ou représenter les populations parmi lesquelles ils militaient, dans les associations de « Vieux

⁵ Voir notamment Fourcaut A., *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Presses de la FNSP-Éditions ouvrières, 1986.

⁶ Mischi J., *Structuration et désagrégation du communisme français (1920-2002). Usages sociaux du parti et travail partisan en milieu populaire*, thèse de Sciences politiques, EHESS, 2002.

⁷ Retiere, J.-N., « Autour de l'autochtonie : réflexion sur la notion de capital social populaire », in *Politix*, n°63, Paris, 2003, p. 121-143.

⁸ Dans les comités fédéraux de banlieue, entre 1953 et 1972, la part des militants âgés de moins de 40 ans oscillait entre 60 et 70%, proportion renforcée pour les secrétariats de section.

Travailleurs » ou d'anciens combattants. Jean Perchaud, conseiller municipal d'opposition à Créteil, cumulait ces attributs. Mutilé de la Grande guerre et responsable de l'ARAC depuis les années 20, communiste depuis 1921, résistant et vice-président du Comité local de Libération, son engagement s'inscrivait dans la durée. Mais il était dans le même temps exclu des positions dans l'appareil par son âge (il était né en 1898), sa situation professionnelle (ancien employé du ministère des pensions, retraité depuis 1939) et par une activité jugée insuffisante (« pas de suivi dans l'organisation du travail⁹ »). « Très populaire¹⁰ », il était explicitement orienté vers l'activité municipale. D'autres cas similaires apparaissent parmi les conseillers municipaux de banlieue sud : Marcel Brunet¹¹ à Nogent-sur-Marne, Maurice Richer¹² à Gentilly, Marceau Paradis¹³ à Champigny, Léonard Pinturier¹⁴ à Joinville-le-Pont, etc.

La même logique permettait l'intégration de catégories professionnelles relativement marginalisées¹⁵ dans l'accès aux positions dirigeantes mais jouant un rôle important dans la vie sociale : professions libérales¹⁶, commerçants, salariés supérieurs voire enseignants. Ainsi, selon une responsable de section, Juliette Strehl, infirmière¹⁷ et conseillère municipale d'opposition à Nogent-sur-Marne, était « de par son métier et son dévouement professionnel, très liée aux masses, faisant ainsi un travail de propagande, de persuasion.¹⁸ ». Son statut de commerçant interdisait à André Duprat¹⁹, l'accès aux organismes dirigeants du parti mais son rôle de président du Red Star de Champigny et de responsable fédéral de la FSGT, ainsi que dans les associations de commerçants constituait une position de relais local utile sur le plan électoral et municipal.

Une partie des candidatures ou des postes d'élus manifestait également la volonté de valoriser des figures au fort pouvoir d'évocation symbolique. Dans la période qui nous intéresse, outre les anciens combattants de 14-18 ou certains militants « historiques », cette volonté apparaît surtout autour des catégories historico-politiques issues de la Seconde guerre mondiale : résistants, déportés, fusillés, prisonniers de guerre. Les appréciations démontrent

⁹ Appréciation sur un questionnaire biographique daté du 22/02/1946 (Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne)

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Né en 1903, retraité de la RATP, résistant et membre du comité local de Libération, conseiller municipal d'opposition à Nogent-sur-Marne à partir de 1944, « très populaire » (questionnaire biographique daté du 02/02/1959, Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne).

¹² Né en 1900, contremaître RATP, retraité en 1955, résistant, conseiller municipal puis maire-adjoint de Gentilly, responsable d'une amicale de locataires, « actif sur la base de son quartier » et « bien connu de toute la population des HBM » (questionnaire biographique daté du 22/05/1955, Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne).

¹³ Né en 1886, chef d'entretien STCRP, retraité, conseiller municipal de Champigny, président des Vieux travailleurs de Champigny et membre de la commission exécutive de la Fédération des Vieux travailleurs de la Seine.

¹⁴ Né en 1876, maçon retraité, adhérent en 1922, résistant, conseiller municipal de Joinville-le-Pont, vice-président des Vieux travailleurs joinvillais et président du groupe action coopérative de Joinville.

¹⁵ Près de 60% des membres des comités fédéraux de banlieue parisienne entre 1953 et 1974 étaient des militants d'origine ouvrière, la majorité issue de la métallurgie (65% environ).

¹⁶ Dans le cas des médecins on peut citer de nombreux exemples tirés des municipalités de banlieue sud : Marcel Pénin à Cachan, Prosper Daguse et Pierre Gilbert à Maisons-Alfort, René Dupuis, Maurice Gulmann ou Micheline Nebut à Choisy-le-Roi, etc. Voir Pennetier C., *Figures militantes en Val-de-Marne, op. cit.*

¹⁷ Le terme « infirmière » était employé de manière extensive, pour désigner des personnels hospitaliers disposant ou non du diplôme.

¹⁸ Appréciation de Simone Simonet sur son questionnaire biographique daté du 25 février 1950 (Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne). On retrouve des appréciations similaires sur les infirmières au Kremlin-Bicêtre, à Villejuif, à Limeil-Brévannes.

¹⁹ Né en 1900, ajusteur puis commerçant, adhérent de la FSGT en 1925 et du PCF en 1929, conseiller municipal de Champigny à partir de 1947, président du Red Star de Champigny, membre du bureau de l'Union des commerçants.

qu'un certain nombre d'élus ou de candidats municipaux étaient explicitement appréhendés sous cet angle. Le « parti des fusillés » était ainsi incarné par les veuves ou les enfants des victimes de la répression : Emile Guilpin²⁰, fils de fusillé, à Gentilly ; Simone Savu²¹ et Juliette Derrien²² veuves de fusillés à Champigny et à Joinville-le-Pont. Toutefois, cet effet de remplacement, d'une grande force symbolique, fut parfois de courte durée.

Sur ce terrain, les municipalités s'appuyaient sur des militants restés aux marges ou écartés des responsabilités dans l'appareil mais dont le capital héroïque résistant conservait sa valeur d'usage sur le terrain électoral. Odette Moulan²³, maire adjointe d'Ivry à partir de 1947, avait été dirigeante des comités féminins aux côtés de Lise Ricol et déportée à Buchenwald. Elle fut très brièvement secrétaire de section à Ivry en 1949, mais fut surtout secrétaire nationale de la FNDIRP. Marguerite Lamy²⁴, agent de liaison d'Arthur Dallidet et de Jean Jérôme dans la clandestinité, veuve de fusillé, fut maire adjointe d'Aubervilliers à partir de 1945. Membre du bureau régional Paris-Nord à la Libération, elle fut rapidement ramenée à des responsabilités locales, essentiellement dans les organisations de masse (UFF et Mouvement de la Paix). Albert Blouin, secrétaire de la section du Perreux à la Libération, ne fut pas reconduit dans cette fonction en 1946, afin de se consacrer à son mandat municipal et à ses responsabilités dans le mouvement des anciens prisonniers de guerre²⁵.

La question des parcours dans la guerre démontre également une certaine adaptation des critères de vigilance. La lutte, y compris armée, contre les élus ayant renié le parti après 1939²⁶, et la marginalisation de certains anciens élus après la Libération²⁷ ne doivent pas masquer une certaine souplesse sur la question de l'attitude entre 1939 et 1941 ou sur les conditions de libération des camps d'internement. A l'Hay-les-Roses, tous les survivants du conseil municipal d'avant-guerre, à une exception près, avaient été internés en 1940 et relâchés contre la signature d'un engagement en faveur du maréchal Pétain. Restés isolés jusqu'en août 1944, ils jouèrent toutefois un rôle majeur dans la reconstitution de la section et

²⁰ Employé, adhérent depuis 1952, le secrétaire de sa section spécifiait sur un questionnaire biographique daté du 10 mai 1955 : « fils du camarade Guilpin, mort à Châteaubriant » (Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne).

²¹ Veuve de Jean Savu, militant communiste fusillé, Simone Savu était organisée dans une cellule portant le nom de son mari. Elle figura sur la liste communiste aux municipales de 1945 et 1947. Son statut était souligné dans une note de Jean Chaumeil (« Une de nos bonne camarade (sic), veuve d'un fusillé, mère d'un enfant en bas âge, candidate sur la liste de notre Parti à Champigny ») et dans l'appréciation de Louis Talamoni sur son questionnaire biographique du 17 octobre 1947 (« Pas très forte politiquement étant au Parti depuis la Libération. Camarade très dévouée. Son mari, J. Savu a été fusillé par les Allemands (était membre du Parti) »). (Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne).

²² Veuve de Pierre Derrien, adhérente du PCF en novembre 1944, organisée dans une cellule portant le nom de son mari, elle fut élue en dernière position au conseil municipal de Joinville-le-Pont, en 1945. En 1947, son questionnaire biographique indiquait : « Très faible politiquement, ne peut expliquer ni Munich, ni le traité germano-soviétique. Déclare avoir des difficultés pour comprendre les articles politiques de l'Huma. Est conseillère municipale à Joinville le Pont. Recommandée par Robert Deloche. Paraît pleine de bonne volonté et sérieuse. Sans plus. Vu la recommandation de Deloche peut être utilisée. Va demandée (sic) à être relevée de son poste de conseillère municipale aux prochaines élections car se sent trop faible politiquement. » Elle ne fut pas candidate en 1947.

²³ Dugué Odette, épouse Moulan. Voir sa notice biographique dans le DBMOMS, tome 4 (CD-Rom) ou dans Pennetier C., *Figures militantes en Val-de-Marne, op. cit.*

²⁴ Notice biographique à paraître dans le DBMOMS, tome 8.

²⁵ Né en 1915, typographe puis gérant d'une société de produits d'entretien à la Libération, Albert Blouin fut secrétaire de la section du Perreux en 1945. Il était également vice-président de la Fédération de la Seine des anciens prisonniers de guerre. Le responsable aux cadres de la section du Perreux notait sur son questionnaire biographique du 20 janvier 1946 : « Ce camarade assure déjà beaucoup de tâches comme conseiller municipal, responsable aux prisonniers. Ne peut continuer à être secrétaire de section. » (Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne).

²⁶ Exécutions de Gitton et Piginnier, tentatives d'assassinat contre Capron, Clamamus, et Vassart.

²⁷ Chardavoine à Stains, Beaugrand à Gentilly, Dusserre à Orly.

de la municipalité. Malgré des suspensions de quelques mois fin 1944, Roger Coué²⁸ et Jean Couvidou²⁹ restèrent ainsi conseillers municipaux jusque dans les années 1950. On retrouve des cas similaires à Orly, notamment Maurice Veillet, élu maire adjoint malgré une suspension de trois mois en 1945³⁰. La sévérité des directives centrales contre les « signataires³¹ » intervenait alors que ces militants s'étaient rendus indispensables par leur popularité, leurs compétences dans le travail de masse ou leur disponibilité pour les tâches locales.

On peut prendre la mesure des variations de la grille d'évaluation à travers la mise en œuvre individuelle du travail de sélection et d'appréciation. Lucien Belloni³², secrétaire de la section de Saint-Ouen puis de la fédération Seine-Ouest, maire adjoint, porta ses commentaires sur plusieurs dizaines de militants entre 1953 et 1959³³. En confrontant ses appréciations, on peut observer une nette différence dans les critères mobilisés selon qu'ils s'appliquaient à des militants envisagés pour les organismes du parti ou pour le conseil municipal. Pour les élections municipales de 1953 et de 1959, ses propositions étaient toutes argumentées sur le thème de la popularité et de l'insertion dans la vie locale. A propos de Jacques Benoît, militant à la tête d'un comité de mal-logés, il écrivait que « l'audience qu'il a acquis auprès des habitants de son quartier mérite qu'on l'envisage comme candidat aux élections municipales ». Francis Chagny, instituteur, bénéficiait selon lui d'une « estime » et « d'une grande sympathie » y compris auprès de collègues « très éloignés » du PCF. Albert Génisson, agent EDF, était décrit comme « très estimé par la population », tout comme Léon Blanc Rosset, « très connu dans son quartier et très estimé, [...] à sa place comme candidat sur la liste électorale municipale. » En 1959, Lucien Belloni suggérait également la candidature symbolique de Lucie Trompeau, mère d'un soldat mort en Algérie, malgré son adhésion récente³⁴. Ces propositions passaient outre certaines « faiblesses » ou « défauts » des militants : l'un était critiqué pour sa « tendance à travailler seul », un autre avait été sanctionné plusieurs années auparavant, un autre encore faisait preuve d'une activité jugée

²⁸ Chauffeur à la STCRP, adhérent depuis 1922, conseiller municipal depuis 1935, Roger Coué avait été libéré du camp de Pithiviers en 1942 contre la signature d'un engagement en faveur du maréchal Pétain. Membre du conseil municipal provisoire, il fut sanctionné par son retour à la base en 1945 mais siégea au conseil municipal jusqu'en 1959.

²⁹ Chauffeur de taxi, adhérent depuis 1934, conseiller municipal depuis 1935, Jean Couvidou fut libéré du camp de Pithiviers en 1942 contre la signature d'un engagement en faveur du maréchal Pétain. Resté isolé jusqu'à la Libération, il fut désigné président de la délégation provisoire en août 1944. Suspendu trois mois du PCF, il siégea toutefois comme premier adjoint dans la municipalité Baudin, et resta conseiller municipal jusqu'en 1959. (Questionnaire biographique daté du 08/01/1946, Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne).

³⁰ Maçon, adhérent depuis 1935, syndicaliste CGT du bâtiment et secrétaire adjoint de la section communiste en 1938, Maurice Veillet fut arrêté en octobre 1940 et interné. Il fut libéré du camp de Voves en novembre 1942. Il indiquait dans un rapport de 1945 : « J'ai signé je l'assume en toute sincérité ne croyant pas qu'un jour le parti puisse me le reprocher. » Membre du conseil municipal provisoire, il dirigea un temps le groupe communiste. Il fut par la suite élu maire-adjoint, poste qu'il occupait toujours en 1947. Dans un rapport de 1945, un responsable aux cadres notait : « Personnellement je tiens à faire remarquer que le camarade Veillet a toujours gardé (sic) en temps (sic) que communiste l'estime de la population. » (Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne).

³¹ Chaumeil J., *Le problème des cadres*, rapport devant l'assemblée des responsables aux cadres du PCF, le 7 octobre 1944 à la mutualité. Voir citations dans Penetier C. et Pudal B. (dir.), *Autobiographie, autocritique et aveux dans le monde communiste*, op. cit., p. 146-147. Signe de son importance comme catégorie d'appréciation, le terme de « signataires » apparaît, en tant que tel et sans plus d'explicitations, dans le discours de la politique des cadres et dans les documents internes.

³² Voir sa notice biographique dans le *DBMOMS*, tome 1.

³³ Toutes les citations suivantes sont extraites des appréciations de Lucien Belloni consignés dans les dossiers biographiques (Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

³⁴ Lucien Belloni indiquait sur son questionnaire biographique : « Cette camarade dont le fils a été tué en Algérie est très estimée de la population de son quartier. Quoique nouvelle adhérente depuis 1 an, elle est très appréciée par sa cellule. » (Questionnaire biographique daté du 10 février 1959, Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

insuffisante. Cette relative clémence tranche avec les propositions de Lucien Belloni pour le comité de section ou pour les écoles centrales du parti auxquelles il appliquait très scrupuleusement la grille de la politique des cadres par un examen détaillé et critique des biographies³⁵ et de l'activité militante³⁶.

Les procédures de légitimation contenues dans les biographies proposés par la presse communiste locale ou dans le jeu d'assignation aux candidats de catégories (sociales, historico-politiques, militantes) mis en œuvre dans les professions de foi³⁷ fait écho au travail de sélection et à ses arguments. Au cours de l'été 1949, le *Réveil de Saint-Ouen* proposa ainsi une série de portraits des militants locaux, et en particulier des élus municipaux, présentant les attributs (sociaux, biographiques, généalogiques, etc) qui les légitimaient comme représentants de la population locale et les compétences politiques et administratives qui justifiaient leur position³⁸.

Une majorité des cas cités montre l'intégration aux conseils municipaux de militants qui ne dépassaient pas le niveau des responsabilités de cellule ou l'appartenance aux comités de section. On pourrait toutefois étendre ce constat à des cadres ayant franchi un certain seuil de responsabilité dans l'appareil mais finalement cantonnés aux tâches municipales. Michel Neveu, instituteur et responsable local de la FEN puis du SNI, avait été élu maire adjoint de Drancy en 1953 et promu au comité fédéral de Seine-Nord-Est en 1954, comme responsable du travail parmi les enseignants. Toutefois, il fut rapidement jugé trop inexpérimenté sur le plan politique³⁹, retiré du comité fédéral en 1956 et limité à son mandat d'adjoint⁴⁰.

La composition des municipalités n'excluait toutefois pas les cadres de l'appareil, secrétaires de section ou dirigeants fédéraux. Au contraire, l'élection en position d'adjoint des secrétaires de section, le plus souvent également membres du comité fédéral⁴¹, ou leur affectation au secrétariat des maires⁴² assuraient le relais entre organismes partisans et structures municipales. Si ce dispositif n'assurait pas la tutelle du parti sur la gestion

³⁵ Il signalait par exemple les « lacunes » de la biographie d'un ouvrier de l'Alsthom et ses « faiblesses » face à la réquisition pour les chantiers de la jeunesse pendant la guerre. Il exprimait ses « réserves » sur la candidature au comité de section d'un gérant de la cantine de l'Alsthom car « il n'est pas ouvrier à la production ». Ou encore rappelait « certaines incompatibilités signalées dans le questionnaire biographique » d'un militant venu des milieux catholiques et proposé comme traducteur lors d'un congrès.

³⁶ Il exprimait ses critiques contre un « camarade bavard » dont « l'attitude n'est pas conforme aux principes qui doivent guider un militant communiste ». Il consignait également plusieurs remarques sur les « défauts » d'un ouvrier RATP ayant « tendance à tout faire par lui-même » et à qui il « arrivait de boire plus que de coutume de temps en temps ».

³⁷ Offerlé M., « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales ESC*, n°4, 1984, p. 681-716.

³⁸ *Le Réveil de Saint-Ouen*, n°195 (nouvelle série) et suivants (Arch. municipales de Saint-Ouen).

³⁹ Adhérent depuis 1950, ses responsabilités dirigeantes s'étaient limitées auparavant au secrétariat de sa cellule. (Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis)

⁴⁰ La direction fédérale indiquait : « N'a pas développé une activité suffisante dans le travail en direction des milieux scolaires bien qu'il en était chargé. Maire-adjoint de Drancy, s'oriente de meilleur gré vers le travail municipal. Son élection au CF fut d'ailleurs prématurée. » (Note dactylographiée de la fédération Seine-Nord-Est datée du 14/06/1956 et signée René Benhamou, Arch. du comité national du PCF, Arch. dép. 93).

⁴¹ *Le Guide de l'élu municipal* édité par l'Amicale des élus municipaux communistes (1946) indiquait : « Il est très important d'avoir un bon bureau municipal, bien composé (maire, élus communistes, et responsables du Parti dans la localité), se réunissant très souvent, au moins deux fois par semaine dans les villes moyennes et une fois dans les autres. Ce Bureau fixera les décisions principales dont le maire aura ensuite la charge de surveiller l'exécution après approbation par le Conseil municipal » (p. 9).

⁴² Ce fut par exemple le cas pour Marcel Trigon, affecté par la direction au secrétariat de Marius Sidobre à Arcueil, ou pour Guy Poussy, au secrétariat d'Albert Petit à Bagnaux. Voir leurs biographies respectives dans Pernetier C., *Figures militantes en Val-de-Marne*, op. cit.

municipale⁴³, il traduisait la méfiance de l'institution à l'égard des élus, et notamment des maires. Cette méfiance se manifeste à l'inverse dans la place accordée aux élus au sein des organismes partisans. Lors de la décentralisation de la Fédération de la Seine, en 1953, la direction du parti souhaite s'appuyer sur des figures locales – des « têtes politiques » selon les termes de la section de montée des cadres – susceptibles d'incarner les nouvelles entités politiques et territoriales. Les secrétariats fédéraux incluent ainsi des dirigeants nationaux mais aussi sur des maires (Louis Bordes, en Seine-Nord-Est, Fernand Lefort, en Seine-Ouest, Louis Dolly, en Seine-Sud). Pour des raisons tant pratiques que politiques, ce fonctionnement fut très rapidement abandonné au profit de la promotion de cadres directement issus de l'appareil et du syndicalisme.

Le choix des maires était commandé, au moins en partie, par les critères évoqués ci-dessus : popularité et ancrage local, capital politique et symbolique, compétence gestionnaire, etc. A la mort de Marius Sidobre, en 1964, la direction du parti hésita entre Marcel Trigon, secrétaire du maire et de la section, et les adjoints Raymond Bayette et Gaston Doiselet⁴⁴, « bons administrateurs mais sans contact avec la population⁴⁵ ». Le recours à des figures historiques en tête des listes électorales permettait également de palier à un manque d'implantation locale du candidat envisagé par le parti. En 1965, Henri Neveu, conseiller général avant guerre⁴⁶, fut mit en avant dans la campagne municipale à Colombes où Dominique Frelaut⁴⁷, envisagé comme maire mais dirigeant de Gennevilliers, était peu connu. D'autres cas signalent également la minoration des enjeux disciplinaires ou biographiques. René Desvilletes⁴⁸ fut élu maire adjoint de Champigny-sur-Marne en 1945, puis maire en 1947, grâce à la popularité acquise comme juré au procès de Robert Brasillach et malgré une expérience militante relativement limitée et un comportement « ambitieux et opportuniste », selon certains témoins⁴⁹. André Karman avait été contraint à une sévère autocritique et sanctionné par le retrait de son poste de premier secrétaire fédéral de Seine-Nord-Est en 1954, dans des conditions encore mal connues. Il fut pourtant choisi pour succéder à Pierre Kérautret à la mairie d'Aubervilliers, en 1957.

Surtout, un certain nombre de maires, élus pour la première fois après la Libération, bénéficiaient du prestige lié à leur rôle dans la Résistance et l'insurrection. Validé par l'élection, ce capital héroïque n'en était que renforcé, alors que l'entrée en guerre froide tendait progressivement à le minorer sur le plan institutionnel, au profit de la fidélité et de la discipline de parti. Les « évolutions contrastées du corps militant et de l'organisation partidair⁵⁰ » se révèlent et s'affrontent tout particulièrement à l'interface entre appareil et municipalités dont les logiques respectives étaient également affectées de temporalités propres (renouvellement annuel ou bisannuel des directions locales et fédérales, mandats municipaux de six ans). La conséquence directe de ces décalages et de leur gestion

⁴³ Bellanger E., « Spécificité, continuité et uniformisation de la gestion communiste dans les mairies de la Seine », in Girault J. (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 305-313.

⁴⁴ Voir leurs biographies respectives dans Pennetier C., *Figures militantes en Val-de-Marne, op. cit.*

⁴⁵ Note dactylographiée de la SMC (Guy Ducoloné) datée du 12/06/1964 (Dossier biographique, Arch. du comité national du PCF). Le choix de Marcel Trigon fut renforcé par le refus de Gaston Doiselet d'assurer la première magistrature.

⁴⁶ Voir sa notice biographique dans le *DBMOF*.

⁴⁷ Voir sa notice biographique dans le *DBMOMS*, tome 5.

⁴⁸ Voir sa notice biographique in Pennetier C., *Figures militantes en Val-de-Marne, op. cit.*

⁴⁹ Témoignage d'André Mauny in Yeager-Kaplan A., *Intelligence avec l'ennemi : le procès Brasillach*, Paris, Gallimard, 2001.

⁵⁰ Pennetier C. et Pudal B., « La politique d'encadrement : l'exemple français », *art. cit.*, p. 366. Voir également Pennetier C. et Pudal B., « Deux générations de militants communistes français (1931-1951) en proie à des procès d'épuration interne », in Gotovitch J. et Morelli A. (coord.) *Militants et militantismes*, Bruxelles, EVO, 2000, p. 129-130.

institutionnelle se manifesta dans les évictions de Robert Deloche à Joinville-le-Pont et de Charles Tillon à Aubervilliers qui participaient de l'éradication, à l'échelle du parti, du capital héroïque et de l'autonomie d'un *habitus* politique résistant (« l'esprit FTP »). Motivée par des accusations sans fondement (mauvaise gestion financière et enrichissement personnel), l'exclusion de Robert Deloche fut avant tout guidée par cet enjeu. Les archives internes montrent que son prestige et son poids politique en banlieue sud lui permettaient de soutenir la promotion dans divers postes de ses anciens camarades résistants pourtant mal notés par les responsables aux cadres⁵¹, pratique également reprochée à Charles Tillon. La question municipale n'était pas au principe de ces « affaires » mais le statut de maire constituait un enjeu de la procédure dans la mesure où il offrait un support au déploiement de leur légitimité résistante et un espace d'autonomie.

A Aubervilliers, l'application des schémas stalinien contre « l'esprit de famille » et les « grands seigneurs » emporta également le plus proche collaborateur de Tillon, Pierre Le Queinec. Le parcours de ce dernier accréditait l'existence de solidarités souterraines et de liens personnels entretenus par l'ancien chef des FTP, au détriment des mécanismes institutionnels de promotion des cadres : breton, cadre du PCF et de la CGT à Saint-Brieuc avant 1939 et organisateur du parti clandestin dès 1940, il avait été l'adjoint de Tillon à l'état-major FTP, puis son chef de cabinet au Ministère de l'Air et enfin à la mairie d'Aubervilliers. Les critiques contre Le Queinec et son « crétinisme municipal⁵² » tissaient un réseau de disqualifications qui signifiaient, de manière plus générale, son extériorité au modèle militant : refus des hiérarchies⁵³ et de la discipline, absence d'esprit de parti, valorisation de soi⁵⁴, « esprit hautain et méprisant⁵⁵ », suspicions implicites sur son métier d'origine (employé des contributions indirectes) entretenues par l'accusation de bénéficier d'avantages matériels et financiers⁵⁶ et par le reproche d'une dérive technicienne⁵⁷, etc.

En 1949-1950, la municipalité et la section de Saint-Ouen furent également touchées par des conflits nés des ajustements imposés au corps militants après 1947. Au terme d'un processus complexe qui ne peut être intégralement restitué ici, Marie-Jeanne Bauer et Suzanne Coste, conseillères municipales élues en 1947, exprimèrent ouvertement leur indignation contre la place insuffisante accordée aux résistants dans le parti. Dans le contexte local, toutes deux disposaient d'importantes ressources socio-politiques qui expliquent à la fois leur réaction et l'écho qu'elle put rencontrer. Marie-Jeanne Bauer, infirmière, résistante et déportée à Auschwitz, était la veuve du Dr Jean-Claude Bauer⁵⁸, principale figure du

⁵¹ Ce fut le cas pour André Saulnier, son adjoint au commandement régional FTP, maire de Maisons-Alfort entre 1945 et 1947, critiqué en 1946 par un responsable aux cadres pour « tendance au travail personnel » et « déformation municipale » (questionnaire biographique daté du 20/09/1946). On peut également citer le cas de Juliette Derrien, évoqué plus haut, ou d'un certain nombre de militants affectés dans l'appareil du parti et des organisations de masse (Robert Hureau, Maurice Desloges, etc). Voir leurs notices biographiques respectives dans Pennetier C., *Figures militantes en Val-de-Marne, op. cit.*

⁵² Résolution du comité de la section d'Aubervilliers, 29 novembre 1952 (Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

⁵³ « Il s'est toujours élevé contre le contrôle du Parti, considérant que les élus contrôlent le Parti et que le Parti n'a pas à contrôler les élus » (Rapport de la commission d'enquête de la section d'Aubervilliers, s.d., vraisemblablement novembre 1952, Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis)

⁵⁴ « Il demandait avec insistance l'organisation de compte-rendu (sic) de mandats municipaux où il faisait en général l'apologie de sa gestion, en passant sous silence l'activité du parti » (*Ibid*)

⁵⁵ Résolution du comité de section.

⁵⁶ « Le Queinec s'octroyait, en accord avec Charles Tillon, un salaire supérieur à celui d'un permanent » et « il s'octroyait des avantages en nature » (voiture, bois de chauffage) (*Ibid*).

⁵⁷ « Le Queinec est apparemment un bon administrateur, un bon technicien, mais il s'est laissé enfermer dans la technique municipale, (...) jugeant nos élus comme des incapables ». (*Ibid*)

⁵⁸ Responsable du *Médecin français* et de l'appareil sanitaire des FTP, fusillé en 1942. Son nom fut donné à une rue de la ville et il était très régulièrement célébré dans la presse communiste locale. Voir sa notice biographique dans le *DBMOMS*, tome 2.

martyrologue audonien. Placée en deuxième position sur la liste de Fernand Lefort en 1947, elle siégeait comme simple conseillère municipale⁵⁹. Suzanne Coste-Heck, également résistante, internée, était l'épouse de Jean Coste, successeur du Dr Bauer dans l'appareil clandestin ; médecin et proche amie de Marie-Jeanne Bauer, elle avait repris la consultation du Dr Bauer. Leur insertion – professionnelle, sociale, symbolique et militante – dans la vie locale donna un certain écho à leurs critiques, au point d'alerter la fédération de la Seine et de provoquer leur exclusion.

Toutefois, cette affaire montre également que les retournements de la politique des cadres n'étaient pas seuls en cause dans les frictions entre l'appareil et le personnel municipal. Les accusations de Marie-Jeanne Bauer et de Suzanne Coste-Heck, déclenchèrent d'autres critiques venues de militants et d'élus qui signalèrent les dérèglements de la hiérarchie entre municipalité et direction de section, la tutelle excessive du maire et de ses adjoints sur le fonctionnement local du parti, voire certains errements de la gestion municipale. Le premier volet de l'affaire fut réglé ouvertement par des exclusions mises au compte de la vigilance et même érigées en exemple par la fédération et le centre. Le second volet appela des ajustements discrets dans un contexte local marqué par la mobilisation en faveur du maire, Fernand Lefort, alors menacé de révocation par la Préfecture. De manière générale, les « affaires » comportaient un coût politique élevé pouvant menacer des positions capitales pour l'entreprise communiste et à son « emprise suburbaine⁶⁰ ».

Cependant, sous des formes plus sourdes, les relations avec l'appareil restaient travaillées en permanence par l'enjeu de l'autonomisation des élus et de la constitution d'un capital politique personnel. Le capital héroïque ainsi que d'autres caractéristiques (ancrage local, popularité, etc), constituaient des composantes préexistantes, mobilisées dans le choix des élus, mais la pratique mayorale elle-même générait une « dissociation progressive du rôle de maire et de celui de militant », comme le constate Rémi Lefebvre à propos de la municipalité socialiste de Roubaix :

« Le maire est enserré dans un système de rôles, de tâches, de contraintes hétérogènes dont la dynamique et la variété inclinent à l'autonomisation par rapport à l'organisation partisane. Pris dans un jeu complexe d'interrelations et de contraintes, confronté à des publics très différents qui constituent autant de « partenaires de rôles » (citoyens, préfet, autres élus, militants), intégré dans un système politico-administratif qui détermine, dans une large mesure, sa capacité d'action, le maire est à l'intersection de sous-systèmes d'action (administratif, territorial, politique, etc.) qui conditionnent une forte capacité à se constituer des ressources diverses et à s'émanciper de l'appareil partisan⁶¹ »

Le cas de Louis Bordes⁶², maire de Stains, est particulièrement significatif dans la mesure où il illustre, avec une certaine précision et dans la durée, les tensions entre remise de soi au parti et autonomisation. Né en 1911, ouvrier hautement qualifié dans l'aéronautique (mécanicien-modeleur chez Gnôme-et-Rhône), Louis Bordes résida à Stains dès 1928 et milita sur la base locale à partir des années 1930, sans exercer de responsabilités majeures. Pendant la guerre, il devint contremaître, avant de passer dans la clandestinité. Commandant

⁵⁹ Après la première réunion de la municipalité, le *Réveil de Saint-Ouen* indiquait « que la majorité du Conseil et du public fit une longue ovation à Marie-Jeanne Bauer, proposée pour le poste de 2^{ème} adjoint et qui, dans l'impossibilité d'accomplir cette tâche, a demandé de la confier à Geneviève Bousquié. » *Le Réveil de Saint-Ouen*, n°107 (nouvelle série), 1^{er} novembre 1947 (Arch. municipales de Saint-Ouen).

⁶⁰ Bellanger E., « Spécificité, continuité et uniformisation de la gestion communiste dans les mairies de la Seine », *art. cit.*

⁶¹ Lefebvre R., « Le socialisme français soluble dans l'institution municipale ? Forme partisane et emprise institutionnelle : Roubaix (1892-1983) », in *Revue française de sciences politiques*, n°2, avril 2004, p 237-260.

⁶² Voir sa biographie dans le *DBMOMS*, tome 2.

des FTP de Stains et membre de l'état-major régional, il mena les combats locaux d'août 1944 et la prise de la mairie. Il fut aussitôt nommé à la tête du CLL puis de la municipalité provisoire. La conversion de son rôle résistant en position élective renforçait la marginalisation de l'ancien maire, Jean Chardavoine⁶³, qui avait pris ses distances avec le parti en 1940. Sans responsabilité dans l'appareil jusque là, Louis Bordes fut directement élu au secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est lors de la création des fédérations de banlieue parisienne, en décembre 1953. Ce choix, fut toutefois considéré comme « une erreur » selon des documents ultérieurs, et lors de la conférence suivante, en mai 1954, il fut ramené au bureau fédéral. Ses rapports avec le secrétariat fédéral furent dès lors conflictuels. En 1956, la direction de Seine-Nord-Est portait sur lui une appréciation négative⁶⁴ et l'accusait de céder au « culte de la personnalité » au travers « d'articles dans le journal local, de photos dans le bulletin municipal faisant son propre éloge⁶⁵ ». Absent de la conférence fédérale pour raison de santé, il fournit par un courrier au secrétariat fédéral un début d'autocritique. Reconnaisant « un caractère coléreux, bouillant⁶⁶ » et des insuffisances dans son travail au bureau fédéral, il défendait toutefois son bilan municipal et maintenait ses reproches contre des secrétaires fédéraux trop « durs avec les camarades⁶⁷ ». Surtout, il indiquait :

« Je dois avouer que je préfère les tâches municipales à celles du parti ; c'est la que cela m'inquiète et sur lequel j'attire l'attention des camarades pour qu'ils me conseillent car en fait, je crains de devenir un de ces spécialistes que je signalais plus haut.⁶⁸ »

Il demandait son retrait des instances fédérales, mais fut reconduit au comité fédéral. Dans les années suivantes, Louis Bordes continua de marquer ses réticences envers la tutelle de l'appareil, notamment dans ses rapports tendus avec le secrétaire de section, Henri Péressini⁶⁹. « S'informant pas ses propres moyens⁷⁰ », Bordes remit en cause les compétences de Péressini, et par là-même la gestion et le contrôle centralisés des cadres. En juin 1959, il fut définitivement écarté du comité fédéral⁷¹. En mars 1959, Bordes avait lui-même exprimé des réserves à sa réélection comme maire, invoquant son âge, et surtout de son désir de « se trouver une situation⁷² ». Les élections passées, la direction fédérale posa clairement la question de son remplacement, reprenant l'ensemble des reproches formulés contre lui depuis plusieurs années⁷³. Pourtant, Louis Bordes resta maire jusqu'en 1977 et, malgré les tensions, fut élu conseiller général en 1957. Assise sur les réalisations de la municipalité dans une commune en plein essor, sur ses affrontements réguliers avec la préfecture et sur le réseau des

⁶³ Voir sa biographie dans le *DBMOMS*, tome 3.

⁶⁴ « A éprouvé de grandes difficultés pour assimiler la politique du Parti et jouer son rôle de membre du Bureau fédéral. Son élection en novembre 1953 au secrétariat fédéral a été une erreur. » (Note dactylographiée de la fédération Seine-Nord-Est datée du 14/06/1956 et signée René Benhamou, Arch. du comité national du PCF, Arch. dép. 93).

⁶⁵ Courrier dactylographié du secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est daté du 22/10/1957 et adressé au secrétariat du CC (Arch. de la Fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

⁶⁶ Lettre manuscrite de Louis Bordes datée du 22/06/1956 (Arch. de la Fédération PFC de Seine-Saint-Denis).

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Rapport d'Henri Péressini daté du 14/09/1957 (Arch. de la Fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

⁷⁰ Courrier dactylographié du secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est daté du 22/10/1957 et adressé au secrétariat du CC (Arch. de la Fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

⁷¹ La fédération indiquait : « Sur sa demande. Nous ne comptons d'ailleurs pas le reproposer étant donné son manque d'activité, son peu de dévouement, y compris à l'égard du Comité central, ce camarade ayant refusé souvent de partir en province. » (Note dactylographiée de la SMC, s.d., juin 1959, Arch. du comité national du PCF, Arch. dép. 93).

⁷² Note au secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est datée du 28 octobre 1959, Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis.

⁷³ *Ibid.*

associations locales, sa popularité rendait son remplacement difficile. Toutefois, aux yeux de la direction, son attitude marquait une indépendance dangereuse⁷⁴ et significative de la situation particulière des édiles, « flattés par une série de gens⁷⁵ » et portés à la valorisation de soi. Le parti continua d'ailleurs de lutter contre cette tendance, notamment lorsque Gaston Plissonnier refusa que Louis Bordes soit interviewé dans le cadre d'un reportage de la BBC⁷⁶. Dans les années 1970-1980, Louis Bordes trouva un espace de valorisation⁷⁷ de son parcours et de son action municipale dans un travail d'historien local à forte dimension autobiographique⁷⁸.

Le renouvellement des maires issus des générations d'avant-guerre ou de la Libération, à partir de 1959 et surtout en 1965, appuyé par la conquête de nouvelles mairies put apparaître provisoirement comme une solution à ces « dérives édilitaires », dans la mesure où il fit appel à des cadres directement issus de l'appareil, notamment à d'anciens secrétaires fédéraux (Roger Gaudon, Marcel Rosette, Marcel Trigon, Dominique Frelaut, Gaston Viens, Jacques Laloë, Parfait Jans, Louis Bayeurte, etc). Mais sur le long terme, et notamment dans le contexte de la « crise » du PCF des années 1980-1990, le poids de l'éthos mayoral et du capital politique propre aux élus contribua largement à leur dissidence ou à leur désaffiliation. Ainsi, la distance croissante de Marcel Rosette ou de Gaston Viens⁷⁹ avec le parti sur les questions municipales marquait l'autonomisation de leurs positions d'entrepreneurs locaux.

L'entrée dans les fonctions électives ne se traduisait pas « nécessairement » par des tensions et des rapports conflictuels au parti ou à l'appartenance communiste. Mais dans tous les cas, l'activité municipale offrait d'autres modalités de rapport à la population ou aux partenaires-adversaires institutionnels (Etat, préfet, etc), et de multiples ressources politiques. Elle était au principe de la constitution d'un rapport au politique ou d'un capital politique échappant au seul contrôle de l'institution partisane. De ce point de vue, on pourrait sans doute envisager un parallèle avec d'autres formes d'engagements militants contribuant à forger ce type de rapport décalé au politique : syndicalisme, action en direction des immigrés, militantisme associatif, etc.

Pour conclure sur cette question ou pour signaler des prolongements, dans l'esprit pluri-disciplinaire de ces journées, on peut opérer un détour par la sociologie et le concept « d'institution totale » développé par Erwing Goffman, auquel Pierre Bourdieu préconisait de recourir dans l'analyse du PCF, conseil notamment suivi par Jeanine Verdès-Leroux⁸⁰. Dans cette perspective, l'autonomisation des élus apparaît comme une forme « d'adaptation secondaire », le « moyen [pour le militant] de s'écarter du rôle et du personnage que l'institution lui assigne⁸¹ ». Dans le contexte d'un parti exigeant de ses membres une complète remise de soi, la constitution d'un capital politique autonome apparaît en effet comme une manière pour l'acteur « d'utiliser des moyens défendus, ou de parvenir à des fins illicites (ou

⁷⁴ Courrier dactylographié du secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est daté du 22/10/1957 et adressé au secrétariat du CC (Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

⁷⁵ Remarque de Geroges Chirio (Note au secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est datée du 28 octobre 1959, Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

⁷⁶ Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis.

⁷⁷ Le processus n'est pas sans évoquer la contribution des notables et des érudits du XIXe siècle à la constitution des identités locales. Voir notamment Ploux F., « Le curé historien de village et l'autorité locale » in *Le Mouvement social*, n° 224, p. 21-33 et Guillet F., « Entre stratégie sociale et quête érudite : les notables normands et la fabrication de la Normandie au XIXe siècle », in *Le Mouvement social*, n°203, p. 89-111.

⁷⁸ Ouvrages édités par le comité de gestion et de culture de Stains : *Regards sur le passé* (1975), *Stains et son histoire* (en collaboration, 1979), *Souvenons-nous* (1981).

⁷⁹ Voir leurs biographies respectives dans Pannetier C., *Itinéraire militants en Val-de-Marne*, op. cit.

⁸⁰ Verdès-Leroux J., *Au service du Parti. Le parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Paris, Fayard / Éditions de Minuit, 1983.

⁸¹ Goffman E., *Asiles*, op. cit., p. 245.

les deux à la fois) et de tourner ainsi les prétentions de l'organisation relative à ce qu'il devrait faire ou recevoir, et partant à ce qu'il devrait être.⁸² » Les conflits et plus encore les ruptures caractérisent des « adaptations secondaires désintégrant » introduisant une distance excessive à l'égard de l'institution ou de son modèle militant.

Dans une majorité de cas, la valorisation individuelle et la personnalisation du pouvoir municipal restaient au service de l'entreprise politique communiste, agissant comme « des adaptations secondaires intégrées ». La mémoire individuelle recueillie par les entretiens ou les récits autobiographiques⁸³, accordent ainsi une grande importance aux mandats électifs. Position durable dans la biographie politique, le travail d'élu accomplissait, par l'accès au champ politique traditionnel, par l'acquisition d'une légitimité débordant les frontières de l'institution et par la pratique gestionnaire, le dépassement de l'indignité sociale de militants issus des classes populaires.

⁸² *Ibid.*, p. 245.

⁸³ Par exemple les autobiographies de Waldeck L'Huillier (*Combats pour la ville*, Editions sociales, 1982) ou Auguste Gillot (*Un forgeron dans la cité des rois*, Paris, Halles de Paris, 1986).